

PRÉVENIR AUSSI



Volume 24, numéro 2
Été 2009.

Échafaudages Aluma
Sécurité à tous les niveaux

Appareils de protection respiratoire
Bien choisir et ajuster son respirateur

Construction de garde-corps
Gare aux conceptions déficientes

Transroller
Pour transporter plus et mieux

Bonnes vacances

Lorsque les recommandations du fabricant sont respectées, l'échafaudage Sure Lock offre une protection antichute à toute épreuve.

Bien que l'application de la réglementation se soit grandement resserrée à l'égard des travaux en hauteur, les accidents mortels résultant d'une chute de hauteur continuent de faire les manchettes. En 2007 seulement, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) recensait sept décès liés à des chutes survenues sur les

chantiers de construction. Le montage et le démontage d'un échafaudage constituent certainement des activités à risque de chute.

Sensible à cette réalité, la société Aluma Systems a mis au point un système d'échafaudage offrant une protection inégalée contre les chutes. À condition, bien sûr, que les procédures de montage et de démontage, ainsi que la configuration de l'équipement, soient respectées à la lettre et que la protection antichute soit correctement mise en place. L'échafaudage Sure Lock a en effet été conçu pour réduire les risques. Mieux encore, les rosettes, qui constituent des points d'attache reconnus et attestés par lettre d'ingénieur, permettent au travailleur d'être attaché en tout temps.

« L'échafaudage Sure Lock convient à tous les types de travaux en hauteur, mais il est particulièrement adapté aux industries lourdes, comme les mines, les fonderies et les raffineries, signale Martin Logan, directeur Santé et sécurité chez Aluma Systems. Il a également fait ses preuves sur des plaques de forage en mer où sa résistance a été remarquable face aux éléments déchaînés (vents, orages violents). »

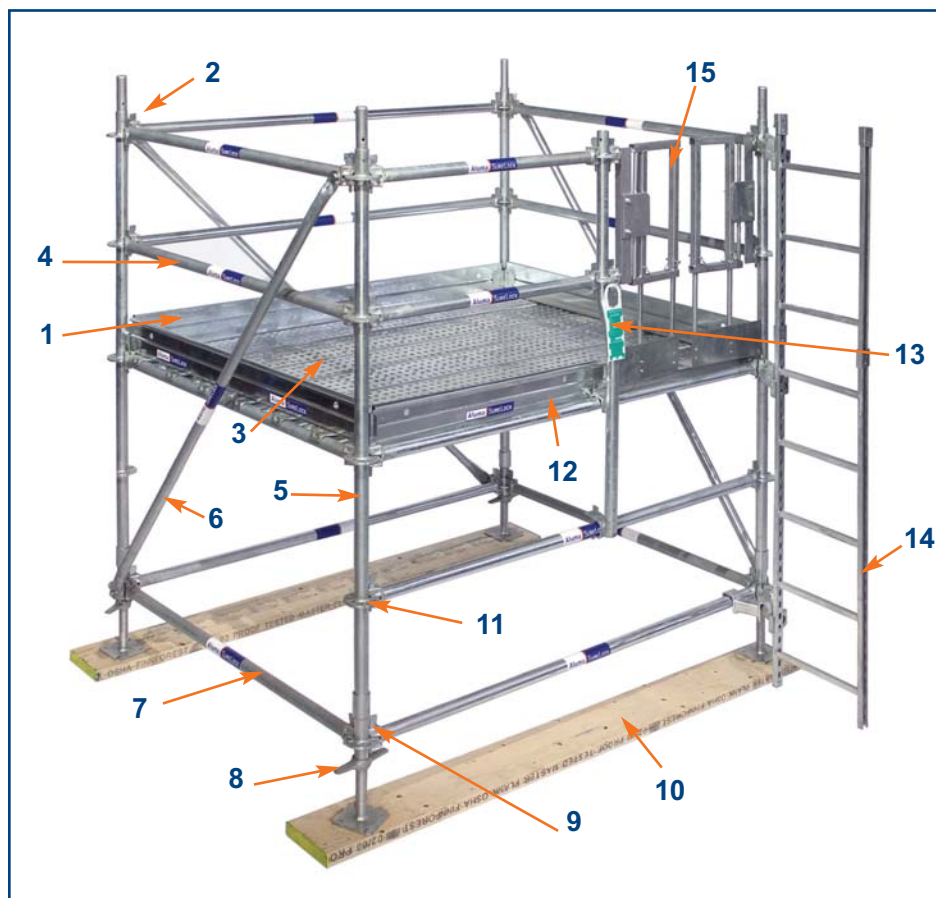
Survol des composants

L'échafaudage Sure Lock d'Aluma est un échafaudage modulaire entièrement composé d'éléments fabriqués d'acier galvanisé à chaud, un matériau reconnu pour sa forte résistance à la corrosion. La légèreté de ses composants en facilite l'assemblage et, de ce fait, limite non seulement les pertes de temps, lors du montage et du démontage, mais également les risques de blessures professionnelles associées à la manutention, par exemple.

Ses composants de base sont constitués de cinq éléments principaux. D'abord, un vérin d'ajustement, à base fixe ou pivotante selon que l'on travaille sur une surface plane ou en pente, dont le filetage en vrille facilite le réglage. Ensuite, un collier de base qui, une fois assujéti à la tige filetée du vérin d'ajustement, permet d'installer la base de l'échafaudage en un tournemain, mais aussi de la mettre à niveau et de la contreventer tout aussi rapidement.

L'inventaire des éléments de base se poursuit avec le support vertical. Principale pièce de soutènement du système Sure Lock, le support vertical se décline en cinq formats, chacun étant conçu pour recevoir une rosette à tous les 500 mm (20 po). Des contreventements horizontaux viennent ensuite relier entre eux les longerons verticaux et servent ainsi d'appui aux plateformes. Enfin, des contreventements diagonaux procurent aux tours et aux échafaudages muraux une stabilité et une rigidité sans faille.

Tous ces composants s'installent avec précision dans la rosette brevetée Sure Lock et se verrouillent de manière sécuritaire au moyen d'une cale enfoncée d'un simple coup de marteau. « Chaque rosette offre huit points d'ancrage, souligne Pierre-Yves Cyr, directeur de la main-d'œuvre de l'entreprise. Comme tous les trous sont identiques, on peut utiliser celui qu'on veut pour aligner la base. Les rosettes peuvent également servir de point d'attache pour les monteurs, à la condition d'être utilisées conformément aux instructions du fabricant. »



- | | |
|----------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1) Madrier d'acier | 8) Vérin |
| 2) Cale | 9) Collier de base |
| 3) Plateforme constituée de madriers d'acier | 10) Assise de base |
| 4) Longeron horizontal | 11) Rosette |
| 5) Support vertical | 12) Coup-de-pied (lisse inférieure) |
| 6) Contreventement diagonal | 13) Étiquette |
| 7) Contreventement horizontal | 14) Échelle verticale |
| | 15) Porte autofermante |

Zoom sur la sécurité

En complément au système, les ingénieurs d'Aluma Systems ont conçu divers éléments qui se distinguent tant par leur aspect pratique que sécuritaire. Les éléments d'accès, notamment, ont été pensés de manière à limiter les risques de chute. Ainsi, les échelles, qui peuvent aussi bien être installées dans l'axe de l'échafaudage ou déportées de 90 degrés à l'extérieur de sa structure, offrent une meilleure prise grâce à leurs barreaux plats et permettent au travailleur de conserver trois points d'appui. Quant aux portes donnant accès aux plateformes, elles sont munies d'un dispositif de verrouillage automatique empêchant leur ouverture accidentelle vers l'extérieur.

Même chose en ce qui concerne les escaliers, obligatoires lorsque l'échafaudage atteint plus de 18 m (60 pi) de hauteur. La surface de leurs marches, profondes et larges, présente des trous de drainage et une semelle antidérapante. Leurs paliers de 1,2 m (4 pi) de largeur facilitent pour leur part la circulation des travailleurs et le transport des matériaux ou de l'outillage.

Les plateformes possèdent également plusieurs avantages. Les madriers en acier galvanisé qui en forment le plancher présentent notamment une surface antidérapante. Grâce à leurs loquets de sûreté, ils s'attachent solidement au cadre et peuvent ainsi résister au soulèvement. À leur pourtour, des coups-de-pied (lisses inférieures), d'une hauteur de 10,16 cm (4 po) empêchent la chute d'objets. Enfin, dans le cas d'une configuration en coursive (passerelle), la conception du système fait en sorte qu'aucun madrier ne se chevauche, ce qui réduit le risque de chute de même niveau.

La liste des caractéristiques de sécurité de l'échafaudage Sure Lock pourrait s'allonger encore. On ne saurait toutefois la clore sans parler de sa potence préformée. Cette potence peut servir de palan pour hisser de l'équipement ou des matériaux. Lorsqu'elle est dotée d'un enrouleur-dérouleur, elle sert

de protection antichute lors de l'accès à la structure. « Si le monteur perd pied et chute, le dispositif se bloque automatiquement entre 10 et 15 cm », précise Pierre-Yves Cyr.

Enfin, si les composants du système Sure Lock offrent en tout temps une sécurité maximale, leur méthode d'assemblage contribue tout autant à prévenir les accidents, puisque tous les éléments sont assemblés à hauteur d'homme. Le fabricant recommande en effet que les contreventements horizontaux soient fixés à un intervalle de 2 m (6,6 pi) au maximum, ce qui permet d'installer les plateformes à partir de l'étage inférieur et, du coup, de réduire le risque de chute.

« Lorsque nos recommandations d'assemblage sont suivies à la lettre, le risque de chute est presque nul, fait valoir Martin Logan. C'est pourquoi, en cours d'érection, seuls les monteurs sont autorisés à grimper à la structure. Une fois l'assemblage terminé, un système de trois étiquettes vient renforcer les mesures de sécurité. Ainsi, une étiquette jaune indiquera qu'il y a une restriction concernant l'accès au poste de travail ou que le travailleur devra porter un harnais antichute pour y accéder; une rouge lui en interdira l'accès et une verte l'autorisera à y accéder. »



Dotée d'une crinoline faisant office de garde-corps en continu et d'un enrouleur-dérouleur, l'échelle pour poste de travail élevé d'Aluma Systems permet un accès aussi rapide que sécuritaire en situation d'urgence.

Grimper plus haut

En complément à l'échafaudage Sure Lock, Aluma Systems propose une échelle pour les postes de travail élevés. Conçue à la demande des grandes pétrolières, cette échelle pouvant atteindre des hauteurs variables est dotée d'une crinoline qui fait office de garde-corps en continu et d'un enrouleur-dérouleur, ce qui permet un accès rapide que sécuritaire en situation d'urgence ou en cas de défaillance d'un travailleur. De plus, elle est reliée à des paliers que le travailleur peut utiliser pour se reposer, tel que le stipule l'article 3.5.6 i) i. du *Code de sécurité pour les travaux de construction* : une échelle doit comporter, à des intervalles ne dépassant pas 6 m (20 pi), des paliers de repos munis de garde-corps pour obliger le travailleur à faire une pause.

« Cette échelle a été développée expressément pour les espaces restreints, lorsque la plate-forme n'est pas assez large pour permettre d'y installer un escalier, mentionne Pierre-Yves Cyr, directeur des projets d'Aluma Systems. L'enrouleur-dérouleur, dont l'échelle est équipée, une fois fixé à un harnais dont le point d'attache est à la hauteur du sternum, préviendra la chute puisqu'il bloquera automatiquement au même titre qu'une ceinture de sécurité pour automobile. »

Pour qu'il joue pleinement son rôle, l'appareil de protection respiratoire doit former une barrière étanche avec le visage de l'utilisateur. Voici comment y parvenir.

Comme le veut la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (L.R.Q., c. S-2.1), avant de recourir à la protection respiratoire individuelle, il faut d'abord envisager tous les moyens possibles pour éliminer à la source même l'exposition des travailleurs à certains contaminants ou substances toxiques. Lorsque, pour une raison ou une autre, les mesures préventives ne peuvent être appliquées, le port d'un appareil de protection respiratoire (APR) devient nécessaire.

Toutefois, pour protéger le travailleur, l'APR doit former un joint étanche avec le visage, de manière à empêcher toute infiltration d'air contaminé au pourtour du masque. Autrement dit, il doit être parfaitement adapté aux contours du visage de l'utilisateur. Pour obtenir un niveau maximal de protection, deux moyens s'imposent : les essais d'ajustement et les essais d'étanchéité.

Les essais d'ajustement

Les essais d'ajustement des APR permettent de sélectionner le modèle, la taille et le type d'équipement appropriés à un individu. La norme CSA Z94.4-93, *Choix, entretien et utilisation des respirateurs*, autorise à cet égard deux méthodes : l'essai d'ajustement qualitatif (EAQL) et l'essai d'ajustement quantitatif (EAQN).



Au cours du test d'ajustement qualitatif, l'utilisateur fait appel à ses sens pour détecter l'infiltration d'une substance odorante ou irritante à l'intérieur du masque.

L'EAQL consiste à exposer l'utilisateur d'un appareil de protection respiratoire (demi-masque) à une fumée irritante, à une vapeur odorante ou à une autre substance appropriée. L'utilisateur se sert de ses sens pour détecter l'infiltration de la substance utilisée à l'intérieur du masque. Cet essai peut être conduit par l'employeur, à condition qu'il ait suivi une formation préalable donnée par le fabricant, ou par un consultant privé.

L'EAQN consiste pour sa part à exposer l'utilisateur du respirateur (demi-masque et masque complet) à un agent d'essai et à mesurer quantitativement l'infiltration de cet agent au moyen d'un système de détection. D'une plus grande précision, cet essai est également plus complexe à effectuer. Il sera donc réservé à des spécialistes en la matière.

« Comme les essais d'ajustement varient en fonction de la marque et du modèle, on se référera à la norme CSA Z94.4-93 pour en connaître tous les détails, mentionne Isabelle Dugré, conseillère en prévention à l'ASP Construction. Il est toutefois important de retenir que, lorsqu'on doit porter d'autres appareils de protection individuelle, comme des lunettes, ceux-ci doivent être portés pendant les essais d'ajustement afin de s'assurer de leur compatibilité avec l'appareil. »

Qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs, les essais d'ajustement devraient être répétés une fois l'an ou à chaque fois que survient un changement important dans l'environnement du travailleur (produits ou procédés de travail) ou dans sa condition physique (gain ou perte de poids, nouvelles prothèses dentaires, chirurgie faciale).

Les essais d'étanchéité

Quant aux essais d'étanchéité, comme ils servent à s'assurer que l'APR est bien ajusté avant que le travailleur n'entre dans la zone contaminée, ils seront donc effectués avant chaque utilisation et à chaque fois que le travailleur doit replacer son appareil. Encore là, il existe deux types d'essais, à savoir l'essai à pression négative et l'essai à pression positive.

Trois respirateurs, trois listes d'inspection

APR à épuration d'air

- Pièce faciale (visière, structure, attaches, pièces de caoutchouc, joints et raccords)
- Jeu de brides (rupture, élasticité, craquelure)
- Soupape d'exhalation (couverture, ajustage, obstructions, fissures et distorsions)
- Éléments d'épuration (ajustage, joints et raccords, date de péremption, sceau de sécurité)
- Harnais (support de cartouche, signes d'usure)



APR à épuration d'air motorisé

- Cagoule, masque ou blouse (visière, déchirures, coutures, suspension du casque, position de l'écran protecteur, intégrité de l'APR)
- Mécanisme (condition et qualité des contacts électriques, bon fonctionnement de l'appareil)



APR à approvisionnement d'air

- Système d'air comprimé (conduits, accouplements et raccords, régulateurs, emplacement du compresseur et de la prise d'air, fixations du régulateur et de la valve de contrôle du débit, norme sur l'air comprimé respirable, pression et volume d'air, données sur l'entretien)



Idéalement, l'essai à pression négative sera conduit avant l'essai à pression positive. Il s'agit de créer une légère pression négative à l'intérieur de l'APR, en inhalant. Pour ce faire, l'utilisateur recouvrira au préalable les orifices des cartouches de ses mains ou d'un sac de plastique. Si l'essai est effectué correctement et que l'ajustement est adéquat, la pièce faciale devrait s'affaisser légèrement vers le visage et rester dans cette position. Tout aussi simple que le précédent, l'essai à pression positive consiste à recouvrir l'ouverture de la sou-

pape expiratoire avec la paume de la main, puis de souffler un peu d'air dans l'APR. L'étanchéité est bonne lorsque la pièce faciale bombe légèrement. À noter cependant que la configuration de certains respirateurs ne permet pas de réaliser ce type d'essai. Il faut alors se référer aux instructions du fabricant.

« Toutefois, pour qu'ils restent fonctionnels et efficaces, les respirateurs doivent être entretenus, souligne Isabelle Dugré. Pour ce faire, il suffit de consulter les recommandations du fabricant ou de se référer à la norme en vigueur pour connaître les mesures de nettoyage, de désinfection, de vérification et d'entreposage applicables à l'APR. »



Le compteur de particules permet de mesurer quantitativement l'infiltration de l'agent d'essai à l'intérieur du masque.

http://www.bestfittest.com/imglib/DSCN26731.jpg

Insectes piqueurs en vue!

Vous avez une prédisposition aux allergies? Vous avez déjà éprouvé de graves symptômes à la suite d'une piqûre d'insecte? N'oubliez pas d'en informer votre employeur et vos collègues de travail ni d'avoir sur vous votre auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen®).

Chaque année, de nombreux travailleurs sont la cible d'insectes piqueurs tels les abeilles, les guêpes, les bourdons et autres frelons. Si la plupart des piqûres d'insectes n'ont qu'un effet passager (douleur, rougeur, enflure), elles peuvent parfois avoir des conséquences plus graves suivant le site de la piqûre (yeux, bouche, gorge) et le nombre de piqûres dont vous êtes victime.

L'attitude à tenir dépendra de la gravité de la réaction. Si l'atteinte est bénigne, extirpez, le cas échéant, le dard au moyen d'une pince à épiler ou en grattant la peau du bout de l'ongle, en évitant d'exercer une pression pour ne pas injecter plus de venin dans la plaie. Appliquez ensuite de la glace ou une compresse d'eau froide pour réduire l'inflammation, puis calmez la démangeaison avec une lotion à la calamine.

Toutefois, si vous éprouvez une sensation de malaise, des difficultés respiratoires ou, encore, si vous transpirez abondamment après avoir été piqué, on parle

alors de choc anaphylactique, une réaction allergique potentiellement mortelle. Il faut alors immédiatement alerter les secours ou demander que l'on vous conduise au centre de soins le plus proche afin d'être traité sans délai.

Les réactions allergiques ne sont pas toutes aussi graves, mais l'urticaire, l'œdème, les problèmes de vision et les troubles digestifs qu'elles peuvent occasionner méritent tout de même une attention médicale.



Durant la belle saison, ayez toujours à portée de main une trousse d'urgence composée d'une pince à épiler, d'un flacon de calamine et d'un désinfectant en vaporisateur. De plus, selon la nature et la gravité de vos allergies, vous y conserverez un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen®).

La désinfection des mains, plus qu'un simple lavage



En général, un bon lavage des mains suffit pour réduire le risque de propagation de nombreuses maladies. Mais encore faut-il avoir accès à des installations sanitaires. Même si la plupart des entrepreneurs mettent à la disposition de leurs travailleurs des produits dégraissants, ceux-ci ne suffisent pas pour éliminer les microbes pouvant causer des infections. Il faut, au minimum, de l'eau et du savon.

Pourtant, le législateur est clair à cet égard. Lorsqu'un travailleur est exposé à des substances toxiques ou à certains contaminants, l'employeur doit mettre à sa disposition des lavabos ou des douches afin qu'il puisse se nettoyer avec de l'eau propre (CS, art. 3.2.8). Le cas échéant, un savon antibactérien, formulé spécialement pour éliminer un large spectre de microbes et d'agents pathogènes, lui procurera une protection accrue contre les infections.

Vous n'avez pas accès à l'eau courante? Les nettoyeurs antiseptiques instantanés, offerts sur le marché, demeurent un compromis acceptable quoiqu'ils ne soient jamais aussi efficaces que l'eau et le savon. Il suffit d'en verser une petite quantité dans la paume de la main et de frictionner la peau, du bout des doigts à la naissance du poignet, jusqu'à absorption complète du produit. Offerts en format de poche, ces gels antiseptiques vous assurent, où que vous soyez, une désinfection sûre... en un tournemain!

Un garde-corps déficient entraîne un couvreur dans la mort

Le non-respect des règles entourant la construction des garde-corps en bois peut s'avérer fatal. En 2006, un couvreur paye de sa vie la conception déficiente du garde-corps devant le protégé.

Les garde-corps sont censés prévenir les chutes, pas les causer. C'est pourtant ce qui a coûté la vie à un couvreur, le 18 mars 2006, lorsque le garde-corps contre lequel il s'appuyait a flanché, le précipitant dans le vide. Ce jour-là, le couvreur et ses deux collègues s'apprêtent à installer une couverture sur un bâtiment de trois étages. La construction de l'immeuble est déjà bien avancée – le support de couverture est réalisé – et justifie leur entrée en scène.

Cependant, avant de s'attaquer à la pose de la couverture, les couvreurs doivent d'abord construire une passerelle extérieure. Pour ce faire, il leur faut ancrer des consoles métalliques au mur du troisième étage, poser des madriers de plancher, mettre en place les lisses supérieures et intermédiaires des garde-corps et installer une rampe d'accès.

Malheureusement, ce qui devait être la répétition d'un rôle maintes fois interprété vire soudainement au cauchemar. L'accident survient en effet au moment de l'installation des lisses du garde-corps de la passerelle, devant le logement portant le numéro 7. Afin de passer à son confrère une pièce de bois de 40 mm x 90 mm (2 po x 4 po) par la

section centrale de l'ouverture de la fenêtre en baie, le couvreur s'appuie sur le garde-corps fermant l'ouverture de la fenêtre.

C'est alors que le garde-corps cède d'un côté, ce qui fait perdre l'équilibre au travailleur, qui bascule par l'ouverture de la fenêtre et chute sur le sol d'une hauteur de 10 m (33 pi). Les services d'urgence sont appelés, le blessé est transporté à l'hôpital où il meurt le lendemain des suites de ses blessures.

Une tragédie évitable

Dans son rapport d'enquête, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) relève plusieurs déficiences quant à l'assemblage du garde-corps, lequel ne respecte pas les prescriptions de *Code de sécurité pour les travaux de construction*. Le rapport révèle notamment que la pièce de bois de 40 mm x 60 mm (2 po x 3 po) tenant lieu de garde-corps est fixée à chacune de ses extrémités par un clou de 82 mm (3 ¼ po). Du côté droit, le clou d'ancrage passe dans le vide sur une longueur de 25 mm (1 po) avant de pénétrer de 20 mm (3/4 po) dans le montant intérieur du madrier de 40 mm x 120 mm (2 po x 6 po).

Les essais menés par les ingénieurs de l'École de technologie supérieure (ÉTS), dans des conditions similaires à celles de l'accident, ont démontré que l'ancrage du côté droit peut résister à une force moyenne de 756 N, appliquée verticalement sur la pièce de bois, avant de se détacher. Cette force est atteinte lorsque le travailleur applique environ 65 % de son poids (118 kg [260 lb]) sur le haut de la pièce de bois.

Par ailleurs, on constate que l'ouverture de la fenêtre en baie du logement numéro 7 n'est munie que d'une seule pièce de bois, fixée par un seul clou aux montants espacés de 2,12 m (7 pi). Pourtant, l'article 3.8.3 du Code exige, pour un garde-corps en bois, la présence d'une lisse supérieure constituée d'une pièce de 40 mm x 90 mm (2 po x 4 po) à plat sur des montants de 40 mm x 90 mm (2 po x 4 po) espacés d'au plus 1,8 m (6 pi), ainsi que d'une traverse intermédiaire à mi-hauteur.



L'organisme pointe également du doigt la supervision déficiente de la construction des garde-corps. En effet, dans certaines ouvertures de fenêtres du troisième étage, les moyens de protection contre les chutes de hauteur se limitent à une seule pièce de bois de 40 mm x 60 mm (2 po x 3 po) ou de 40 mm x 90 mm (2 po x 4 po). Plusieurs de ces pièces sont fixées à des hauteurs inférieures à 1 m (3 pi) ou supérieure à 1,2 m (4 pi), ce qui contrevient également à l'article 3.8.3 du Code. Les lisses intermédiaires sont absentes et, de surcroît, certaines ouvertures sont totalement dépourvues de garde-corps.

Il ressort de l'enquête effectuée par la CSST que le maître d'œuvre, désigné responsable de la santé et de la sécurité sur le chantier, n'a effectué aucune vérification pour s'assurer de la mise en place de moyens de protection contre les chutes de hauteur avant l'arrivée des couvreurs. Pourtant, une supervision appropriée de la construction des garde-corps aurait permis de constater leur inefficacité et leurs anomalies et, du coup, de sauver la vie d'un travailleur.

Pour accéder à la version intégrale du rapport d'enquête de la CSST ou aux annexes, rendez-vous aux adresses suivantes :

<http://centredoc.csst.qc.ca/pdf/ed003660.pdf>
<http://centredoc.csst.qc.ca/pdf/ad03660a.pdf>
<http://centredoc.csst.qc.ca/pdf/ad03660b.pdf>

Échafaudage en fibre de verre : une précision s'impose

Même si la fibre de verre est reconnue comme étant non conductrice d'électricité, l'utilisateur d'un échafaudage en fibre de verre est tenu de remplir les formulaires suivants, tel que le stipule l'article 5.2.2. b) du *Code de sécurité pour les travaux de construction*.

Convention – Intervention près des lignes électriques (Hydro-Québec, n° de référence : 9631235). Pour obtenir ce formulaire, composez le 514-602-6368.

Procédé de travail – Travail à proximité des lignes électriques (Commission de la santé et de la sécurité du travail [CSST]). Pour obtenir ce formulaire, communiquez avec le bureau de la CSST de votre région.

Transporter plus, transporter mieux

Sécurité, robustesse, polyvalence. Trois mots qui en disent long sur le Transroller, un équipement qui révolutionne le transport de matériaux sur le chantier et permet de réduire les risques de blessures associés à la manutention de charges.



Le Transroller en bref

Poignée de transport ergonomique : prise sécuritaire

Roulement à bille résistant à l'humidité : souplesse de roulement

Roues surdimensionnées s'inclinant jusqu'à 38° : stabilité de chargement

Plastique résistant aux chocs, à la corrosion et à la dégradation chimique

Poids 5,7 kg (12,5 lb)

Charge maximale : 455 kg (1 000 lb).

Il n'a pas encore célébré son premier anniversaire de naissance que déjà il ne cesse de recruter des adeptes au sein de l'industrie de la construction. Le Transroller, puisqu'il faut le nommer, est un équipement de manutention hors du commun. Il permet en effet à un seul homme de transporter de lourdes charges, tout en réduisant les risques de blessures professionnelles associées à leur manutention.

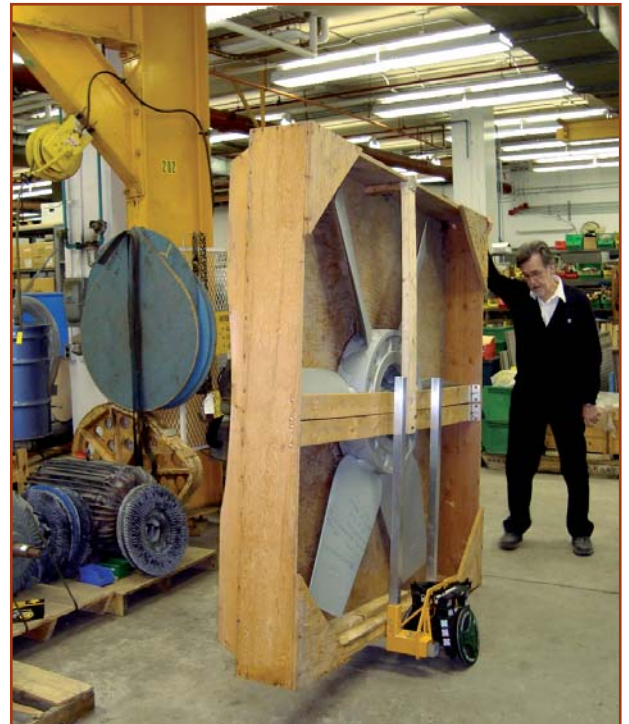
Nécessité est mère de l'invention, dit-on. Il en va ainsi du Transroller, conçu en 2008 par un rénovateur du Lac-Saint-Jean qui n'en pouvait plus de transporter des feuilles de placoplâtre. « Le Transroller a été présenté en premier lors du dernier Grand Rendez-vous de la santé et de la sécurité du travail de la CSST, où il a suscité un réel engouement, mentionne Claude Lafrance, de Gestion CL, qui détient les droits exclusifs de distribution.

Il fallait y penser

La conception du Transroller est pourtant toute simple. Il s'agit de deux roues surdimensionnées reliées entre elles au moyen d'un rail coulissant et surmontées de poignées ergonomiques. Un dispositif de retenue aimanté, s'ouvrant jusqu'à 7,5 cm (3 po), permet d'accueillir et de transporter en toute sécurité des matériaux lourds et encombrants. Le tout pèse 5,7 kg (12,5 lb) et peut porter une charge maximale de 455 kg (1 000 lb).

« La stabilité du Transroller est assurée par un centre de gravité bas et l'inclinaison de ses roues, qui s'accroît à mesure que les rails coulissent, indique Claude Lafrance. Un seul travailleur peut ainsi transporter sans effort du matériel très lourd, sur n'importe quelle surface ou presque. On peut même lui faire monter un escalier en le dirigeant avec ses poignées. »

Fabriqué d'un plastique composite résistant aux chocs et à la corrosion, le Transroller peut être utilisé dans la plupart des environnements de travail. Il offre en outre une grande résistance aux produits chimiques et pétroliers. Ne craignant ni le froid, ni la chaleur, le Transroller a par ailleurs fait ses preuves sous des températures allant de - 40 à 40 degrés Celsius.



Un outil polyvalent

Mais l'originalité du Transroller ne s'arrête pas là. Grâce à différentes options qui décuplent ses capacités de chargement et multiplient ses possibilités de configuration, le Transroller se transforme en un équipement extrêmement polyvalent. On peut ainsi l'utiliser en deux parties, avec ou sans plateforme, pour transporter des matériaux très volumineux.

L'ajout d'un extenseur permet le déplacement de palettes ou de composantes encombrantes, comme des portes, des fenêtres, des comptoirs de cuisine. La combinaison de deux Transroller ou plus facilite le maintien en place, sur une ligne d'assemblage, de pièces telles que des poutres d'acier. Assemblés à un pivot, ils forment un chariot sur mesure d'une grande maniabilité. « Il n'y a pratiquement pas de limite aux possibilités offertes par cet équipement, souligne M. Lafrance. Et peu importe la configuration, la sécurité est toujours au rendez-vous. »

Pour voir le Transroller en action, rendez-vous au www.transroller.ca.



Prévenir aussi est publié quatre fois l'an par l'ASP Construction.

Les publications de l'ASP Construction sont offertes gratuitement aux travailleurs et aux employeurs de la construction qui en font la demande à leur association syndicale ou patronale respective.

L'emploi du genre masculin n'a été privilégié que dans le seul but d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension. Le féminin peut tout autant s'appliquer.

La reproduction d'un texte est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de nous en faire parvenir une copie.

DÉPÔT LÉGAL:

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Directeur général:

M. Paul Héroux

Documentation:

Lucie Brunet

Graphisme et mise en pages:

Gaby Locas

Textes:

Marie Gagnon

Tirage: 15 000

ASP Construction

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou QC H1K 4E4

Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061

Télec.: 514 355-7861

Site Internet:

<http://www.asp-construction.org>

Centre de documentation:

bibli@asp-construction.org

Courrier électronique pour commander nos publications

commandes@asp-construction.org

Nos conseillers:

pabran@asp-construction.org
mjaubert@asp-construction.org
mcote@asp-construction.org
idugre@asp-construction.org
mdupont@asp-construction.org
sellefsen@asp-construction.org
jpguenette@asp-construction.org
llessard@asp-construction.org
jplante@asp-construction.org
bteasdale@asp-construction.org
cvilleneuve@asp-construction.org

Poste-publications 40064867

Ce document est imprimé sur du papier recyclé à 50%.



Centre de documentation

Rencontre avec un ours...



On compte environ 60 000 ours noirs dans les forêts du Québec. Habituellement, ils évitent les humains, et en règle générale, on ne les voit pas, même s'ils sont à proximité. Mais ces animaux intelligents, curieux et puissants peuvent être dangereux et détestent être surpris. C'est pourquoi, si vous travaillez, cet été, en région boisée ou éloignée, les deux DVD que nous vous proposons pourraient vous être fort utiles. Les auteurs recommandent de visionner préalablement le premier titre.

En sécurité au pays des ours vous aidera à mieux comprendre le comportement des ours et à éviter les rencontres et les attaques, et, le cas échéant, il fournit des informations pouvant aider à réduire les blessures infligées et les dégâts matériels causés par les ours.

Travailler au pays des ours traite principalement de la sécurité des travailleurs sur le terrain et sur le campement — son emplacement et sa configuration, la gestion des matières attirantes (odeur de nourriture, rebuts, eaux usées, combustibles) —, des systèmes de détection des ours, des armes à feu et dissuasives et du programme d'intervention en cas de rencontre avec un ours.

[En sécurité au pays des ours : une approche comportementale pour réduire les risques / Staying Safe in Bear Country : a Behavioral-Based Approach to Reducing Risk](#). Nouv. version 2008. (30 min). Cote : DV-340037.

Pour emprunt seulement



[Travailler au pays des ours : pour les directeurs, les superviseurs et les travailleurs de l'industrie / Working in Bear Country : for Industrial Managers, Supervisors and Workers](#). 2001 (20 min). Cote : DV-340038.

Pour emprunt seulement.



Rencontre avec un insecte piqueur...

Aussi spectaculaire que puisse être une rencontre avec un ours, sachez qu'au cours des cent dernières années, à chaque décès attribuable à un ours noir en Amérique du Nord correspondent environ 180 décès causés par des abeilles... Par conséquent, il serait également utile de connaître les consignes de sécurité pour se protéger de ces bestioles.



En complément au texte Insectes piqueurs en vue! de la page 5, nous vous proposons trois autres documents. Ils vous permettront de distinguer les différentes espèces d'insectes piqueurs, d'adopter les moyens de prévention s'adressant aux employeurs et aux travailleurs pour éviter les piqures et d'appliquer les mesures à prendre en cas de réaction allergique grave.

[Insectarium de Montréal; CHU Sainte-Justine. Gare au dard! : tout ce que vous devez savoir pour apprécier, reconnaître et vous protéger des guêpes, des abeilles et des bourdons!](#) Montréal : Insectarium de Montréal; CHU Sainte-Justine, 2007. 1 dépliant. Cote : BR-280115
http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/gareaudard/site_fr/pages_fr/gareAuDard.pdf

[Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec; Québec. Ministère de la santé et des services sociaux. Vous travaillez en plein air? Gare aux insectes piqueurs!](#) [Montréal] : CSST, 2005. 9 p. Cote : CS-000834
http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/dc_200_16185.htm

[Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Protocole pour l'administration de l'épinéphrine.](#) [Montréal] : CSST, 2009. 1 feuille. Cote : CS-000686
<http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/resultat Recherche.htm?FreeText=epinephrine>